

Procès Verbal de l'Assemblée Générale statutaire de l'ADION du 14 août 2009

La séance commence à 14h30 à l'Observatoire de la Côte d'Azur, sur le site de Nice dans la salle de réunion du Pavillon Henri Chrétien

Membres de l'association présents : 4

Mme Hélène Frisch, Mme Christiane Froeschlé, M. Jean-claude Thorel et M. Fathi Namouni. Mme Agnès Rampal a représenté le Maire de Nice

Ont donné procuration: 18

Conformément aux statuts de l'ADION, l'assemblée générale se tient avant le mois de septembre avec un préavis d'au moins une semaine; aucun quorum sur le nombre de membres présents n'est requis. Rappelons par ailleurs que la Préfecture demande que le rapport financier de l'Association lui parvienne avant la fin de l'été.

Le Conseil d'Administration de l'ADION a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2008. Le bureau de l'association a été élu lors du Conseil d'Administration du 11 mars 2009. Il est constitué de F. Namouni (Président), E. Slézak (Vice-président), J. Bec (Secrétaire Général) et H. Frisch (Trésorière).

1. Rapport moral sur l'exercice 2008 par F. Namouni

1.1 Introduction et contexte

Depuis sa fondation, il y a 47 ans, les missions de l'ADION n'ont cessé de changer en réponse à l'évolution de la structure et des contours de l'Observatoire de la Côte d'Azur. Cette évolution peut se décrire en s'inspirant de la théorie de la formation et de l'évolution de l'Univers. Le big bang de l'ADION eut lieu le samedi 16 juin 1962. Son créateur, Jean-Claude Pecker, insuffla de l'énergie dans l'ADION à partir du vide, forçant ainsi une période de croissance et d'expansion rapide des missions de l'ADION. Cette inflation servit à la remise en état de l'Observatoire de Nice en formant des microstructures tels que le restaurant et le bâtiment scientifique du CION. Ces projets contribuèrent à transformer l'Observatoire de Nice en un centre de recherche de renommée internationale dans un intervalle de temps de deux décennies. Tel le rayonnement de fond cosmologique, l'attribution de la médaille de l'ADION à Jan Oort, Bohdan Paczinsky, Fred Hoyle, Margaret Burbidge et Allan Sandage est un rappel de cette époque très active dans l'histoire de l'ADION. La fin de la formation des petites structures au courant des années 80 annonça l'avènement de l'ère des grandes structures. C'est ainsi qu'en 1989, l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) fut formé par l'accrétion de l'Observatoire de Nice et du CERGA. Une plus grande échelle fut réalisée en 2008 quand l'OCA s'élargit par l'accrétion des laboratoires Fizeau et GéoAzur de l'Université de Nice. De par le changement de la nature des interactions entre les composantes de l'OCA et les nouvelles

facilités de gestion administrative offertes à l'OCA, les activités de l'ADION furent réduites. Elle consistèrent aux aides financières aux visiteurs étrangers, à l'attribution de la médaille de l'ADION et à l'édition du bulletin de l'ADION, publication d'informations scientifiques à usage interne et externe à l'OCA. Cette dernière activité fut abandonnée en 2005 car il sembla que la communication scientifique se faisait désormais par internet. L'attribution de la médaille de l'ADION perdit de son impulsion tel l'ancien modèle de l'Univers auquel manquait l'énergie du vide et dont l'expansion se trouva par conséquent décélérée. Malgré la sélection des lauréats de 2007 et de 2008, les cérémonies de remise des médailles n'ont toujours pas eu lieu.

Les observations effectuées en préparation de l'assemblée générale de 2008 ont révélé que notre association contient seulement de la matière en deux composantes : les membres et les fonds. En particulier, il n'y a pas d'énergie dans le vide, composante essentielle de l'Univers. Pour un système de taille finie comme l'ADION, un tel état pourrait conduire à un effondrement, connu des cosmologistes sous le nom de big crunch. En revanche, la cosmologie nous enseigne que cet effondrement peut être évité si on arrive à injecter de l'énergie dans le vide.

L'avenir de l'ADION dépend donc de la volonté de redynamiser l'association. Une première initiative dans ce sens est celle du Programme Henri Poincaré Junior de l'ADION (décrit dans le paragraphe suivant). Celle-ci constitue un petit apport d'énergie qui restera insuffisant si d'autres actions impliquant les jeunes chercheurs de l'OCA, membres de l'ADION compris, ne sont pas rapidement mises en place.

1.2 Programme Henri Poincaré Junior de l'ADION

Dans le but de redynamiser l'association, le Conseil d'Administration de l'ADION a approuvé le projet de la création d'un programme doctoral pour l'OCA dénommé Henri Poincaré Junior destiné aux étudiants en master 2 ou en doctorat (ou équivalent) qui souhaitent effectuer un séjour scientifique dans l'un des laboratoires de l'OCA. Les étudiants éligibles au Programme H. Poincaré Junior doivent être ressortissant de pays où les sciences de la Terre et de l'Univers sont en développement. Les lauréats H. Poincaré Junior recevront chacun jusqu'à 2500 euros pour une durée de stage de deux mois ou plus. Le dossier de candidature est électronique et doit comporter une lettre de présentation du candidat par un chercheur de l'OCA ainsi qu'une description du stage prévu. Les candidatures doivent être soumises à l'ADION à l'adresse poincarejunior@oca.eu.

L'appel à candidatures a été publié le 6 juillet 2009 et la date limite est fixée au 30 septembre 2009. Une page web a été créée sur le site internet de l'OCA pour faire la publicité du programme. La liste des lauréats sera publiée au courant du mois d'octobre.

Le comité de sélection est composé du bureau de l'ADION et de représentants des laboratoires de l'OCA désignés par les directeurs des unités de recherche. M. Walid Chaibi représentera le laboratoire Artémis et Mme Alessandra Ribodetti représentera le laboratoire GéoAzur. Le représentant du laboratoire Fizeau n'a pas encore été nommé. Il n'y aura pas de représentant officiel du laboratoire Cassiopée car les membres du bureau font partie de ce laboratoire. Le comité de sélection décidera des priorités des pays représentés par les candidats.

En cas de succès du programme, on pourra penser à le restreindre aux membres de l'ADION ce qui pourrait augmenter l'adhésion à l'association. On envisagera également de demander des subventions à l'OCA. A terme, il faudra aussi réfléchir s'il est souhaitable d'ouvrir ce programme aux étudiants français/européens.

1.3 Médaille de l'ADION

La remise des médailles de l'ADION a pris beaucoup de retard (depuis 2007). Il faut agir rapidement si l'on souhaite inviter les lauréats Yves Meyer et Bengt Gustafsson en 2009 approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale de 2008 (voir le compte-rendu correspondant). A cause de ce retard, il n'y a pas de lauréat en 2009.

1.4 Perspectives

Afin de poursuivre l'effort de redynamisation des activités de l'ADION, plusieurs idées ont été discutées :

- Proposition d'une journée postdoc de l'OCA.
- Proposition de l'édition d'une publication des résultats scientifiques de l'OCA à l'image de celle de l'Observatoire de Paris.
- Proposition d'un atelier/rencontre/conférence international en sciences de l'Univers et de la Terre pour doctorants et étudiants en master 2. Ce type de rencontre est très développé dans plusieurs disciplines. Sa mise en oeuvre permettra de donner plus de visibilité à l'OCA.

Il serait également souhaitable d'élargir les domaines de recherche des lauréats de la médaille de l'ADION aux sciences de la Terre.

1.5 Vision de la Direction de l'OCA du rôle de l'ADION (relayée par Nicole Aballéa, Adjointe du Directeur, à F. Namouni, président, et Eric Slézak, vice-président)

La Direction considère que l'initiative du Programme Henri Poincaré Junior est positive. On nous propose de réfléchir sur la possibilité de faire évoluer l'ADION en une association d'étudiants qui s'occuperait de leur accueil et de l'animation de leur vie dans l'établissement. La Direction propose que ce projet soit porté par les étudiants.

En revanche, l'idée de s'occuper d'une partie de la communication scientifique de l'OCA (évolution du bulletin de l'ADION) a été découragée car l'OCA est en train de mettre en place des structures bien définies pour la communication scientifique interne et externe en consultation avec le CNRS. La Direction rappelle que la communication scientifique est une des missions de l'OCA même si celle-ci n'a pas été très développée ces dernières années.

Dans le contexte scientifique international actuel, la Direction ne considère pas que la médaille de l'ADION ait un impact particulièrement important sur la visibilité de l'Observatoire.

2. Discussion du rapport moral

Programme Poincaré Junior : Le nombre de lauréats n'a pas été mentionné dans l'annonce du programme. Il est recommandé dans un premier temps de ne pas trop restreindre ce nombre afin d'augmenter la visibilité de l'association.

Médaille de l'ADION : Il est proposé de laisser aux équipes dont la spécialité relève de celle du lauréat la logistique de l'organisation. L'ADION prendra en charge les frais de voyage et du séjour.

Conférence pour doctorants : Il est précisé que ce projet n'est pas l'équivalent des journées de l'OCA. Il s'agit d'une conférence ou rencontre internationale thématique pour des doctorants. L'ADION ne subventionnera que les doctorants étrangers. Il faut cependant trouver des sponsors externes pour ce projet.

Interactions avec Observatorium : Dans le cadre des initiatives de redynamisation de l'ADION, il est proposé que l'association définisse des projets de collaboration avec Observatorium sur la présentation des résultats scientifiques au grand public.

3. Informations du Directeur de l'OCA (relayées par Nicole Aballéa, Adjointe du Directeur, à F. Namouni, président, et Eric Slézak, vice président)

La restructuration engagée dans le plan quadriennal et le contrat de Projet-État-Région est en cours de réalisation dans les délais. L'intégration des sciences de la Terre à travers le laboratoire GéoAzur est bien avancée.

La livraison du nouveau bâtiment scientifique (voisin du CION) est prévue pour septembre 2009.

Les sites de l'OCA à Roquevignon et à Villefranche (géosciences) fermeront en 2012. Le transfert des personnels sur les nouveaux sites officiels est bien avancé.

Les activités au plateau de Calern sont en cours de restructuration et comporteront deux aspects : une exploitation scientifique pilotée par le Conseil Scientifique de l'OCA et une exploitation grand public pilotée par Observatorium.

L'Observatoire sera désormais localisé sur cinq sites : le Mont Gros, le Parc de Valrose et le campus de Sophia-Antipolis et les deux sites d'observation du Plateau de Calern et du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit du Plateau de l'Albion (Vaucluse).

4. Rapport financier sur l'exercice 2008 par H. Frisch

Les comptes de l'année 2008 sont présentés dans les quatre tableaux ci-joints ainsi que ceux de l'année 2007 pour suivre l'évolution des différents postes.

4.1 Compte de résultat

Les deux premiers tableaux correspondent aux comptes de produits et de charges.

Compte de produits (€)

		2007	2008
756	Cotisations	270,00	240,00
76	Produits financiers	2 179,59	2 552,43
772	Subvention OCA 2007	3 000,00	0,00
	Total	5 449,59	2 792,43

Compte de charges (€)

		2007	2008
658	Charges de gestion courante	350,90	322,70
616	Assurance MAIF	95,31	95,31
626	Affranchissement	55,34	0,00
606	Pavillon Magnétique : DVD, bouilloires	97,00	0,00
625	Médaille ADION (2006)	813,00	0,00
627	Charge tenue de compte CCP et CIC	6,50	28,00
	Total	1 418,05	446,01

Résultat comptable de l'exercice : 4 031,54€ 2 346,42€

• Dans le **compte de produits**, les recettes proviennent des cotisations des adhérents et des produits financiers. Concernant les cotisations, l'ADION a reçu 180€ de cotisations 2008, provenant de 9 adhérents. S'y sont ajoutés 60€ de cotisations 2006 et 2007 encaissées en 2008. La cotisation annuelle est de 20€. Pour information il y a 76 adhérents permanents.

Les produits financiers proviennent des versements de coupons des actions CIC France et des intérêts du livret de Caisse d'Épargne. Les coupons sont en légère augmentation (857,97€ en 2007 et 888,35€ en 2008), pourtant la bourse a baissé cette année. Les intérêts du livret sont aussi plus élevés (1 321,62€ en 2007 et 1 664,06€ en 2008). Ceci est dû à une augmentation du taux d'intérêt du livret d'épargne (entre 4,0% et 4,25% en 2008 et entre 3,25% et 3,5% en 2007) et à l'augmentation du dépôt sur le compte livret.

Il n'y a pas eu de subvention OCA en 2008. Rien n'avait été demandé.

• Dans le **compte de charges** figurent les dépenses. Les frais de gestion courante de 2008 proviennent des frais de réception pour l'Assemblée Générale du 04/07/2008 et d'une facture de la banque CIC pour un envoi de chéquier. Les autres dépenses, comme MAIF et affranchissement, figurent explicitement dans le tableau des charges. Il n'y a pas eu de dépenses liées à la médaille de l'ADION, car la dernière médaille a été décernée en 2006 à Michel Hénon.

Le résultat comptable de 2008 est positif : **2 346,42€**

4.2 Bilan financier au 31/12/2008

• Dans le tableau concernant l'**actif** figurent par ordre de liquidités croissantes ce que possède l'ADION. Outre le bilan des créances au 31/12/2008, figurent les comptes de trésorerie, sommes possédées par l'ADION et déposées sur différents comptes. La ligne "créances chercheurs étrangers" correspond aux avances sur salaire pour chercheurs étrangers. Toutes les avances effectuées en 2008 ont été remboursées. Il y a eu 3 avances en 2008 pour un montant total de 5 100,00€ (deux étudiants et un visiteur de Moscou).

Pour le relevé de portefeuille, actions CIC France et CIC Monétaires, la valeur mentionnée est la valeur d'achat. Pour les actions CIC France, celle-ci est de 12 429,48€. La valeur totale des actions CIC France au 31/12/2008 était de 16 729,42€. Leur valeur était de 32 277,16€ au 16/07/2007. La chute de presque un facteur deux est due à la chute de la bourse. Il n'y a pas encore de signe de reprise. Ces actions CIC ont changé de nom. Elles s'appelaient CIC France et s'appellent maintenant "Crédit Mutuel France Actions". L'ADION a gagné 2 centimes d'euros dans l'opération d'échange. La valeur des CIC monétaires est en augmentation lente et régulière. Leur valeur actuelle (31/12/2008) est de 17 599,50€ (17 064,00€ au 31/12/2007).

Le compte dépôt du CIC a diminué à la suite de dépenses effectuées sur la ligne "opérations internationales". Les rentrées proviennent des cotisations et des versements de coupons.

Le compte courant postal sert à payer l'assurance MAIF.

La caisse en liquide n'a pas été utilisée.

Le compte sur livret a augmenté du montant des intérêts.

Actif (€)

		2007	2008
467	Créances (avances chercheurs étrangers)	0,00	0,00
503	CIC France OPVCM	12 429,48	12 429,48
503	CIC Monétaire OPVCM	7 887,67	7 887,67
512	Banque – compte dépôt CIC 802	10 005,30	7 460,97
514	Compte Courant Postal	448,51	345,20
530	Caisse	10,10	10,10
517	Compte sur livret	40 716,76	42 380,82
	Bilan	71 497,82	70 514,24

Passif (€)

		2007	2008
1063	Fonds de réserve statutaire– Dotation	10 480,25	10 698,21
1068	Autres réserves (opérations internationales)	9 003,77	5 673,77
110	Report à nouveau (fonds de roulement)	47 982,26	51 795,84
120	Résultat comptable de l'exercice	4 031,54	2 346,42
	Bilan	71 497,82	70 514,24

• Dans le tableau du **passif** figure la répartition de l'actif entre les "obligations" de l'association et le résultat comptable. Les obligations sont constituées de la réserve statutaire (dotation), d'une réserve pour opérations affectées, et du report à nouveau. La dotation a augmenté de 217,96€, somme votée lors de l'Assemblée Générale du 04/07/2008.

La réserve pour opérations est constituée de reliquats d'opérations internationales, dont le programme post-doctoral Henri Poincaré de l'OCA (738,97€). Cette ligne est en diminution. Il y a eu pour 3 330,00€ de dépenses pour participation à la publication des comptes rendus de la conférence internationale "Euler Equations: 250 years on" organisée par Uriel Frisch du laboratoire Cassiopée de l'OCA à l'occasion du 250ème anniversaire des équations d'Euler.

Le report à nouveau (fonds de roulement) a augmenté de 3 813,58€. Cette somme a été votée lors de l'Assemblée Générale du 04/07/2008.¹

Selon les statuts de l'association, le fonds de réserve statutaire, dit aussi dotation, doit être augmenté chaque année des 10% statutaires prélevés sur les intérêts des sommes placées et du montant des cotisations perpétuelles.

Il est donc demandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'attribution de 255,24€ à la dotation et d'augmenter le report à nouveau de 2 091,18€².

Le rapporteur financier donne un avis favorable sur le bilan financier.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'attribution de 255,24€ à la dotation et l'augmentation du report à nouveau de 2 091,18€ est approuvée à l'unanimité des présents.

Ces opérations seront effectuées en 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.



Fathi Namouni
Président de l'ADION

Hélène Frisch
Trésorière de l'ADION

¹ Elle a été obtenue en diminuant le résultat comptable de l'année 2007 (4 031,54€) du versement à la dotation (217,96€).

² Cette somme est obtenue en diminuant le résultat comptable de l'année 2008 (2 346,42€) de la somme réservée pour la dotation (255,24€).

